

## Salaire impayé, contrat d'extra

## Par Estaro, le 19/06/2015 à 15:18

Bonjour, je me permets de vous poser cette question car je suis étudiante étrangère et je ne connais pas très bien ce que je peux faire dans mon cas.

Le 16/04/2015, j'ai travaillé une journée dans un hôtel. J'ai un contrat d'extra. Dans ce contrat, il est stipulé que je dois recevoir mon salaire jusqu'à la fin du mois en cours (dans ce cas, avril).

La directrice me dit qu'il y avait une erreur dans la fiche de paie (la fiche, je l'ai aussi), c'est pourquoi ils ne m'ont payé que 15 euros, alors que selon le contrat (7 heures travaillées), je devais percevoir environ 50 euros.

Jusqu'à présent, je n'arrive pas à obtenir le reste du salaire sous prétexte que le comptable n'a toujours pas recalculé mon salaire. J'ai l'impression que je ne l'aurai jamais.

Qu'est-ce que je peux faire dans ce cas? Sachant que la somme due n'est égale qu'à environ 35 euros, mais pour moi ça compte quand même.

Je vous remercie par avance.

Cordialement, Elizaveta

## Par P.M., le 19/06/2015 à 16:42

Bonjour,

Je vous conseillerais d'envoyer une lettre recommandée avec AR de mise en demeure à l'employeur avant de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé...

Par Estaro, le 19/06/2015 à 20:47

Je vous remercie pour votre réponse.